

À publier immédiatement

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent confirme la fin du processus de négociation avec l'APTS

Le 22 mars 2019 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent est vivement déçu de ne pas en être arrivé à une entente négociée dans le cadre de la négociation de la convention collective locale avec l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS).

Malgré les concessions réalisées, l'ouverture démontrée et surtout la volonté de conclure une entente négociée, le CISSS et l'APTS ne sont malheureusement pas parvenus à une entente à la satisfaction des deux parties. Sur les 26 matières locales, 21 ont été convenues et 5 matières n'ont pas trouvé entente.

Le CISSS tient également à préciser que la période de négociation a pris fin le 30 septembre 2018, et ce, conformément au délai prévu à la Loi concernant les unités de négociation dans le secteur des affaires sociales et modifiant la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic (loi 30).

Le processus de médiation s'est déroulé entre 8 janvier et le 20 mars dernier. Pour la suite des choses, chacune des parties aura à soumettre au médiateur-arbitre une proposition globale. Une rencontre ultime devrait se tenir le 18 juin prochain avant l'étape finale d'arbitrage.

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent rappelle qu'il a convenu et signé les conventions collectives avec les 3 autres associations syndicales représentant des employés de l'établissement et que les matières à négocier sont exactement les mêmes pour les 4 syndicats.

À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget de plus de 709 M\$, le CISSS emploie quelque 7500 employés, peut compter sur 582 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à cœur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.

– 30 –

Information : Ariane Doucet-Michaud
Conseillère-cadre aux communications stratégiques
à la présidence-direction générale et relations avec les médias
418 734-2112 (bureau)

418 318-4751 (cellulaire)
ariane.doucet.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca
www.cisss-bsl.gouv.qc.ca

Merci de prendre note des nouvelles coordonnées des relations médias